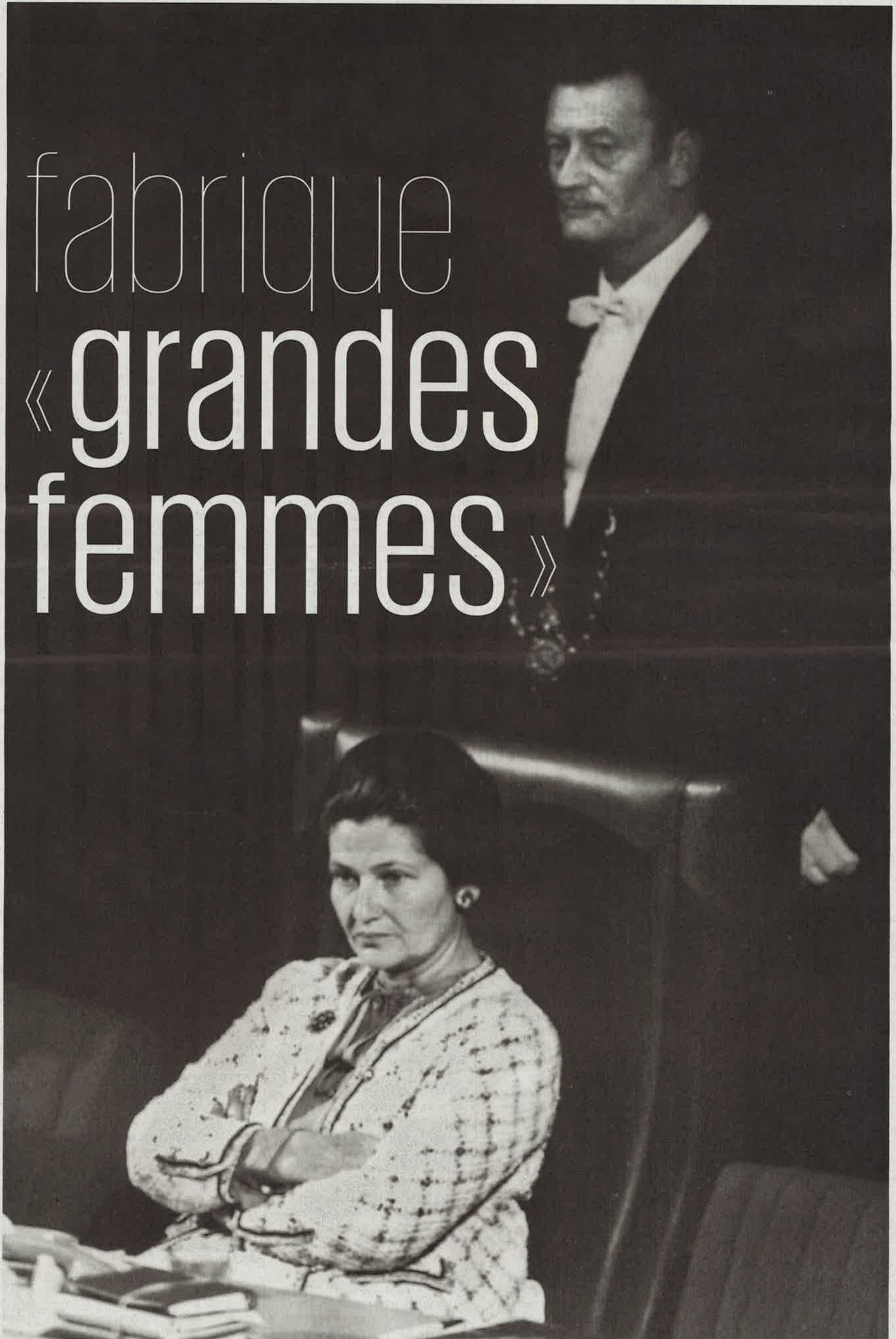


La fabrique des «grandes femmes»

Dimanche
1^{er} juillet,
Simone Veil sera
la 77^e personnalité,
mais seulement
la 5^e femme,
à entrer
au Panthéon.
L'historienne
Michelle Perrot
analyse les racines
d'une telle
disparité

PAGES 2-3



« Cette panthéonisation est une exception »

Femme politique au parcours hors du commun, Simone Veil a maintes fois joué un rôle de pionnière. L'historienne Michelle Perrot souligne à quel point son entrée au Panthéon, exactement un an et un jour après sa mort, met en évidence une évolution de la société

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE CHEMIN

Le 5 juillet 2017, lors de l'hommage national à Simone Veil aux Invalides, le président de la République, Emmanuel Macron, annonçait que l'ancienne ministre de la santé reposerait au Panthéon avec son époux. Ce sera chose faite dimanche 1^{er} juillet : Simone Veil sera la cinquième femme à être inhumée dans ce temple républicain, après Sophie Berthelot en 1907, Marie Curie en 1995, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz en 2015. L'historienne Michelle Perrot, à laquelle la revue *Critique* a consacré un numéro en septembre 2017 (n° 843-844, « Michelle Perrot : l'histoire ouverte », Minuit), analyse la portée de cette panthéonisation. Professeure émérite à l'université Paris-VII-Denis-Diderot, cette spécialiste de l'histoire des femmes a coor-

donné, avec Georges Duby, *Histoire des femmes en Occident* (Plon, 1990-1991).

Que vous inspire l'entrée au Panthéon, dimanche 1^{er} juillet, de Simone Veil ?

Cette panthéonisation est, à tous points de vue, une exception. D'abord en raison de la rapidité de la décision, qui contraste avec la longue attente imposée à Marie Curie : malgré deux prix Nobel, la chimiste, morte en 1934, n'a été inhumée au Panthéon que soixante et un ans plus tard, en 1995. Ensuite parce que Simone Veil « coche toutes les cases », pourrait-on dire en souriant : elle est à la fois un « grand homme » et une « grande femme ». Un grand homme parce qu'elle incarne les principaux combats du XX^e siècle – l'égalité entre hommes et femmes, l'espérance européenne et la mémoire de la Shoah – et parce qu'elle possède une qualité, la renommée, que les révolutionnaires

jugeaient indispensable à la panthéonisation. Une grande femme parce qu'elle a, tout au long de sa vie, été une pionnière.

A la fin de la seconde guerre mondiale, elle a ainsi choisi de devenir magistrate, un métier d'homme à son époque. Elle a ensuite été ministre, ce qui était tout à fait nouveau dans les années 1970, avant de devenir, en 1979, la première femme présidente du Parlement européen. Enfin, parce que, au gouvernement, elle a mené une action résolue en faveur des femmes en faisant adopter – par une assemblée composée à 98 % d'hommes – la loi de 1974 sur l'avortement. Ce parcours exceptionnel se conclut par un clin d'œil de l'histoire : Simone Veil sera rejointe au Panthéon par son époux, alors que la première femme qui y a été inhumée, Sophie Berthelot, avait rejoint, en 1907, son mari, le chimiste Marcellin Berthelot. Ce renversement de situation montre à quel point la France, en un siècle, a changé.

Peut-on considérer que Simone Veil entre au Panthéon parce qu'elle est le symbole de l'émancipation des femmes ?

Si l'on met de côté Sophie Berthelot, les trois femmes qui ont été panthéonisées – Marie Curie, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz – ont été choisies non pour leur combat en faveur des femmes, mais en raison de leur action – Marie Curie pour son œuvre scientifique, Germaine Tillion pour son combat de résistante et ses travaux d'ethnologue, Geneviève de Gaulle-Anthonioz pour son combat de résistante et son engagement à la tête d'ATD Quart monde. Simone Veil, elle, s'est distinguée en portant au niveau de l'État le mouvement de libération des femmes, né dans les années 1970. Sa panthéonisation est le couronnement de ce mouvement d'émancipation : Simone Veil a écrit une page très importante de l'histoire des femmes françaises.

Simone Veil a été déportée à Auschwitz. Quelle place la Shoah occupe-t-elle dans sa panthéonisation ?

Simone Veil est une victime, ô combien, mais ce qui compte, c'est qu'elle est une victime résiliente, voire victorieuse : elle a retourné le statut de victime pour en faire le point de départ d'un combat. C'est important, car le Panthéon exultait des victimes. On l'a vu au moment où il a été question de panthéoniser le capitaine Alfred Dreyfus, afin de réparer l'injustice qui lui avait été faite. Robert Badinter s'y est alors opposé, au nom du fait que le Panthéon est, selon lui, le lieu des héros. « Dreyfus est une victime, certes d'un courage exceptionnel, mais une victime. Le héros de l'affaire Dreyfus, c'est Zola, et il est au Panthéon », écrivait-il à l'époque.

Jusqu'en 1995, aucune femme, à part Sophie Berthelot, n'avait jamais été inhumée au Panthéon. Comment expliquer leur longue absence dans le temple des héros de la République ?

Au XIX^e siècle, la société issue de la Révolution française est fondée sur une division profonde des rôles, des tâches et des espaces : aux hommes le public, aux femmes le privé. Pour un homme, devenir un « homme public » est un sommet : on ne peut rêver meilleur destin que d'agir pour le bien commun. Pour une femme, devenir une « femme publique » est une honte : une prostituée appartient à tous. La société du XIX^e siècle respecte les femmes qui remplissent scrupuleusement leur rôle d'épouse, de mère, d'éducatrice, de ménagère ou de maîtresse de maison, mais elle condamne sévèrement celles qui interviennent dans l'espace public.

Au XIX^e siècle, on apprend ainsi aux femmes à ne jamais élever la voix et à ne jamais parler de politique, même quand elles reçoivent dans leur salon. On les éduque, mais on ne les instruit pas : les mathématiques, mais aussi le latin, qui est, au XIX^e siècle, la langue de la culture et de la science, ne leur sont pas ensei-

Œuvrant pour l'égalité, Simone Veil refusait l'étiquette féministe

En 1992, Simone Veil demande que soient honorées par une entrée au Panthéon des femmes qui, « par leurs actions, leur talent ou leurs découvertes, ont servi la démocratie, le progrès ou les arts ». Elle cosigne cette lettre, adressée au président de la République, avec Françoise Gaspard et Hélène Carrère d'Encausse. Aucune femme ne repose alors sur la montagne Sainte-Geneviève, sinon au titre d'épouse – avant l'entrée de Marie Curie (en 1995) et celles de Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz (en 2015). « Nous vivons dans un monde de symboles, dit-elle à cette occasion à la télévision, ce serait le symbole de la reconnaissance de la réalité des femmes, de leur rôle et de leur existence. » Plus d'un quart de siècle plus tard, dimanche 1^{er} juillet, c'est le rôle et l'existence de Simone Veil qui vont être honorés par une entrée dans le temple républicain. La boucle est bouclée. Ses combats pour l'égalité entre hommes et femmes, associés à la mémoire de la Shoah à laquelle elle a réchappé, l'auront conduite au faite des honneurs. Si son image reste associée à la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) que, ministre de la santé, elle porte devant l'Assemblée en 1974, son engagement pour la cause des femmes ne commence ni ne finit avec cette bataille. Dès le milieu des années 1960, affectée comme magistrate à la direction des affaires civiles du ministère de la justice, elle travaille déjà à une plus grande égalité juridique entre les hommes et les femmes. Et jusque dans les années 1990, elle poursuit son combat en prenant fait et cause pour la parité.

« Avec l'âge, je suis devenue de plus en plus militante de la cause des femmes », écrit-elle dans son autobiographie (*Une vie*, Stock, 2007). Simone Veil fut-elle pour autant féministe ? Pas si simple. « Sa vie et ses actes témoignent, mais elle a refusé l'étiquette », explique l'historienne Françoise Thébaud, qui rappelle que, « comme elle, l'autre icône du féminisme, Simone de Beauvoir, ne se disait pas féministe quand elle a écrit *Le Deuxième Sexe* ». Et si cette dernière changera d'avis, Simone Veil se méfiait toujours de l'adjectif. Il faut dire que le féminisme des années 1970 est très marqué à gauche. « Se dire féministe dans le contexte de l'époque, c'était se revendiquer une appartenance, du moins une proximité, avec le MLF, donc avec l'extrême gauche », confirme l'historienne Bibia Pavard. De ces mouvements, Simone Veil, femme de droite, ne partage ni la radicalité ni le positionnement. Sa loi sur l'IVG, promulguée en 1975, sera d'ailleurs critiquée par les féministes. La ministre ne base pas son argumentation sur un droit à la libre disposition de son corps : elle présente l'autorisation de l'avortement comme une loi de santé publique qui s'adresse aux femmes « en situation de détresse ». On lui reproche alors ce compromis et, plus encore, le non-remboursement par la Sécurité sociale – une « loi de classe », assènent certaines, puisque seules les plus riches pourront se payer une IVG. Si la « loi Veil » a pu devenir un « lieu de mémoire féministe », dit Bibia Pavard, ce n'est qu'avec le décalage d'une généralisation. D'ailleurs, la vision a commencé

à changer dans les années 1990, quand la loi est nettement améliorée (par le remboursement, l'élargissement des délais, etc.) et quand, aussi, Simone Veil s'est déclarée en faveur de la parité et s'est retrouvée au côté des féministes. « On pourrait voir en elle une héritière du suffragisme, suggère la sociologue Laure Bereni, ce mouvement centré sur l'égalité des droits politiques, qui dans les années 1960 est constitué de petites associations, dirigées par des femmes plutôt de droite, issues de la bourgeoisie. » C'est d'ailleurs à l'une des figures de ce mouvement, la journaliste Louise Weiss (1893-1983), élue en même temps qu'elle au Parlement européen, que rendra hommage Simone Veil dans son discours d'investiture à la fonction de présidente, en 1979.

DES RÉFORMES IMPORTANTES

Une autre caractéristique éloigne Simone Veil du féminisme contestataire : elle aura toujours lutté à l'intérieur des institutions. D'abord en acceptant des postes où elle est pionnière (première femme secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature, première femme à siéger au conseil d'administration de l'ORTF, première femme présidente du Parlement européen). Ensuite en accomplissant, au sein de diverses instances, un travail discret mais fondamental en faveur de l'égalité. Au sein du Comité du travail féminin, d'abord, qui fut, en 1965, la première structure consacrée aux droits des femmes, et dont elle est l'une des figures-clés : des réformes importantes en sont issues, comme la redéfinition des régimes matrimoniaux en 1965 ou la réforme de

l'autorité parentale en 1970. Au Parlement de Strasbourg, plus tard, où elle milite à l'échelle européenne. Jamais Simone Veil n'hésite à parler en tant que femme. Pendant son discours devant l'Assemblée au moment de la loi sur l'IVG, elle partage sans sourciller, devant un aréopage fort masculin, sa « conviction de femme ». C'est qu'elle est certaine (elle l'écrit dans son autobiographie) que les différences entre hommes et femmes ne sont pas que physiques, « n'en déplaise à quelques sociologues intégristes ». Un propos en pleine cohérence avec son engagement pour la parité. Dans cette dernière bataille, Simone Veil joue un rôle majeur dès le début de la campagne : en 1992, elle est l'une des signataires, avec l'autre Française Edith Cresson, d'une déclaration pour la démocratie paritaire issue d'une conférence internationale qui se tient à Athènes sur le thème « femmes et politique ». Puis, en 1996, elle signe le « Manifeste des dix » pour la parité, qui paraît en juin 1996 dans *l'Express* et dont l'impact est politiquement décisif. Depuis les années 2000, Simone Veil était devenue une personnalité consensuelle. Première femme politique française de grande envergure, « elle avait su, dans ce monde d'hommes, neutraliser le stigmate féminin en mettant en avant sa figure maternelle », note Laure Bereni. Il fut question, dans les années 1990, qu'Olympe de Gouges entre au Panthéon : sa vie, trop légère, aurait joué en sa défaveur. Simone Veil sera donc la première à porter la cause des femmes dans le temple de la République. ♦ JULIE CLARINI



Le 10 juin 1974, Simone Veil, ministre de la santé, arrive à l'Élysée pour participer au Conseil des ministres. AFP

gnés, même dans les premiers lycées de filles créés sous la III^e République par Paul Bert. Cette fabrication du féminin les empêche d'emprunter les voies royales qui conduisent à la science, à la politique ou à la philosophie : elles ne peuvent donc pas être honorées par la République au Panthéon. Pour devenir un « grand homme », il faut pouvoir choisir son destin, et les femmes, au XIX^e comme au début du XX^e siècle, sont privées d'autonomie.

Marie Curie est l'une des rares femmes à avoir réussi, malgré tous ces interdits, à devenir une grande scientifique, mais ce succès n'a pas suffi : il a fallu attendre plus de soixante ans pour qu'elle entre au Panthéon alors que son mari, Pierre Curie, a, lui, été panthéonisé au lendemain de sa mort. Pourquoi la reconnaissance des « femmes d'exception » est-elle si difficile ?

Les femmes d'exception ont toujours mis la société française mal à l'aise : en devenant de « grands hommes », elles sortent de leur rôle et de leur supposée nature. Parce qu'elles adoptent les mêmes itinéraires que les hommes dans la politique, l'écriture ou les sciences, elles sont soupçonnées d'être de dangereuses « viragos », voire des hommes ! Le cas de George Sand est intéressant : en 1838, Balzac, qui vient de passer trois jours merveilleux à Nohant à discuter et à fumer avec George Sand, écrit ainsi à M^{me} Hanska que l'écrivaine n'est pas vraiment une femme, mais un « camarade ». A cette époque, il est très difficile de concilier la féminité et la réussite dans l'espace public.

Simone Veil était une pionnière dans un monde, la politique, qui, en France, s'est ouvert très tardivement aux femmes – le suffrage véritablement universel n'est adopté qu'en 1944. Comment expliquer ce retard de la France par rapport aux autres pays européens ?

La manière dont la République s'est construite, en France, à partir de la Révolution, y est pour beaucoup : en 1789, les révolutionnaires rejettent le féminin qui a, selon eux, corrompu la royauté – le syndrome Marie-Antoinette est alors très puissant. Ils estiment par ailleurs que la société doit fonctionner en respectant les lois intangibles de la « nature » : à leurs yeux, la force, la créativité et la virilité sont du côté du masculin, les enfants, la soumission et la douceur du côté du féminin. L'harmonie est donc fondée sur cette complémentarité hiérarchisée des sexes : c'est la loi de l'« homme plus » et la « femme moins » repérée par l'anthropologue Françoise Héritier dans toutes les sociétés.

En 1789, la virilité est le principe sacré : les révolutionnaires guillotinent le roi, mais ils sacralisent le citoyen, qui est forcément un homme. A leurs yeux, la République doit être menée par de « grands hommes » qui seront ensuite honorés au Panthéon. Au moment de la Révolution française, Emmanuel-Joseph Siéyès distingue deux catégories de citoyens : les actifs et les passifs. Parmi les passifs, Siéyès compte les enfants, les fous, les étrangers, les pauvres... et toutes les femmes ! C'est contre cette théorie que proteste Olympe de Gouges

en affirmant que, si la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune.

Au XIX^e siècle, beaucoup d'hommes politiques, à gauche, s'opposent ensuite au droit de vote des femmes au nom de la laïcité : ils craignent que les femmes obéissent aux consignes de vote formulées par les prêtres et que le suffrage féminin fasse pencher la République du côté de l'Eglise et des conservateurs. Ce phénomène pèse lourdement dans l'attitude des radicaux et des radicaux-socialistes, qui sont d'infatigables défenseurs de la laïcité : derrière le droit de vote des femmes, ils voient l'ombre noire du confesseur. Pour eux, les femmes n'ont aucune autonomie politique.

Après la première guerre mondiale, nombre de pays européens octroient le droit de vote aux femmes, pas la France. Pourquoi ?

Au Royaume-Uni et en Allemagne, après la guerre de 1914-1918, les femmes, qui ont activement participé à l'effort de guerre, obtiennent le droit de vote. Mais, en France, la chambre « bleu horizon » de 1919, très conservatrice, refuse de suivre cette voie. Les parlementaires pensent que, pour restaurer la France, il faut justement revenir à l'ordre traditionnel. La force de ce discours d'entre-deux-guerres est telle que le Front populaire ne le contredira pas : Léon Blum est profondément féministe, il a écrit un livre d'avant-garde sur le mariage, mais la SFIO et le PCF sont indifférents au droit de vote des fem-

mes, et les radicaux y sont même opposés. Léon Blum finit donc par délaisser la question du suffrage, même s'il nomme au gouvernement, dans un pays où les femmes ne votent pas, trois « sous-secrétaires d'Etat » femmes : Cécile Brunshvicg [éducation nationale], Irène Joliot-Curie [recherche scientifique] et Suzanne Lacore [santé publique, protection de l'enfance].

Malgré l'adoption du droit de vote des femmes en 1944, le monde politique se féminise très lentement. Simone Veil fait donc la carrière politique que l'on sait dans un monde d'hommes. Était-ce difficile ?

Quand Simone Veil fait ses premiers pas en politique, les choses, depuis la Libération, n'ont pas avancé : elles ont même reculé ! Au lendemain de la seconde guerre mondiale,

« En 1974, quand Simone Veil est nommée ministre de la santé, elle est la première femme ministre depuis 1947 »

plus d'une trentaine de femmes deviennent députées, mais elles doivent souvent leur élection au fait qu'elles sont des épouses, des filles ou des parentes de résistants. En 1945, l'Assemblée nationale compte 5,6% de femmes, mais ce chiffre, qui est déjà très faible, tombe à 3% en 1956. Il est de 1,4% en 1958, de 1,7% en 1962 et de 2,4% en 1973.

En 1974, quand Simone Veil est nommée ministre de la santé de Jacques Chirac, elle est la première femme ministre depuis Germaine Poinso-Chapuis, en 1947. On sent très bien qu'elle est une femme dans un monde d'hommes quand on écoute le grand discours qu'elle prononce, le 26 novembre 1974, lors du débat sur l'avortement : « Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes – : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. » A l'époque où Simone Veil est ministre, le conservatisme du monde politique est très fort, et les féministes ne mettent pas l'accent sur la parité politique – pour Simone de Beauvoir, cette question n'était d'ailleurs pas centrale.

Dans les années 1970 et 1980, il y a, bien sûr, des féministes qui s'engagent dans le monde politique, notamment au PS – je pense à Yvette Roudy –, mais elles sont minoritaires : aux yeux de la plupart des féministes, le vrai combat se situe dans l'espace privé, où les femmes ont été enfermées depuis des siècles. Leurs mots d'ordre seront donc : « Le privé est politique » et « Notre corps, nous-mêmes ». Elles se battent pour la contraception, l'avortement et la criminalisation du viol, pas pour la parité politique. Il faut attendre *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, parité* [Seuil, 1992], le livre de Françoise Gaspard, Claude Servan-Schreiber et Anne Le Gall, pour que la parité devienne un enjeu : ce mouvement remet la question politique au centre du combat féministe.

Estimez-vous que la panthéonisation de Simone Veil est un symbole politique important ?

Dans ma jeunesse, je n'aurais jamais demandé, comme la plupart des féministes de ma génération, qu'une femme entre au Panthéon : ce lieu était le jouet des grands hommes, je ne lui accordais aucune importance. Les féministes de cette époque estimaient avoir d'autres combats à mener. Les premiers mouvements en faveur de la panthéonisation des femmes d'exception sont nés dans les années 1990, au moment des débats sur la parité politique. Je pense aujourd'hui, comme bien d'autres féministes, qu'il faut savoir jouer avec les symboles républicains. Maintenant que des femmes sont panthéonisées, la phrase gravée sur le fronton du bâtiment – « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante » – est d'ailleurs un peu ridicule. Pourquoi la patrie ne serait-elle reconnaissante qu'aux hommes ? ♦